

# Charte tripartite

## FORMATION BAC PRO CGEH MFR 4 VENTS - RAMONCHAMP

# Le Maître de Stage

En accueillant un stagiaire Bac Pro « Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique » de la Maison Familiale de Ramonchamp, le maître de stage s'engage à :

### *☞ Accompagner un jeune dans son projet*

- Permettre un accueil dans de bonnes conditions matérielles et humaines,
- Se préoccuper de son évolution scolaire et de son évolution sur le lieu de stage,
- Avoir le souci de transmettre un certain nombre de savoir-faire et de savoir-être,
- Favoriser le sens de l'observation et de l'initiative.

### *☞ mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa réussite*

- Se rendre disponible pour répondre aux questions du jeune et l'appuyer lors de la réalisation des écrits « professionnels » (dossier technique et rapport de stage notamment)
- Présenter (en 1ère et Terminale) les documents comptables et techniques de l'exercice (bilan, comptes de résultat,...). Ils seront exploités pour le rapport de stage évalué en épreuve terminale.
- Proposer, sans contrepartie financière :
  - une pratique régulière et encadrée à cheval et le passage des galops durant les périodes de stage.
  - engager le jeune sur deux sorties en compétition par an (CSO, CCE, D)
- Impliquer le jeune dans l'ensemble des activités de l'entreprise hippique.

### *☞ Communiquer régulièrement sur l'évolution du jeune, avec l'équipe de formation de la MFR et la famille du jeune :*

- En consultant, remplissant et signant le cahier de liaison à la fin de chaque période de stage,
- Lors des visites maîtres de stage par un membre de l'équipe de formation,
- Par des contacts téléphoniques (en cas d'absentéisme ou autre)...

# La MFR

En accueillant un élève en formation Bac Pro « Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique », la MFR s'engage à :

## ☞ *Accompagner le jeune dans son projet*

- Permettre un accueil dans de bonnes conditions matérielles et humaines.
- Se préoccuper de son évolution scolaire et de son évolution sur le lieu de stage.
- Avoir le souci de transmettre un certain nombre de savoir-faire et de savoir-être.
- Favoriser le sens de l'observation et de l'initiative.

## ☞ *Mettre en œuvre les moyens nécessaires à sa réussite*

- Valoriser au mieux les données recueillies sur les lieux de stage.
  - Être garant de la pédagogie de l'alternance, du « réussir autrement » (approche thématique, appel au vécu, mise en commun, travail en groupe, suivi individualisé).
  - Établir un lien permanent entre les partenaires de la formation qui œuvrent autour du jeune : familles et maîtres de stage.
  - Valider ou non les compétences attendues par rapport aux exigences formalisées sur les référentiels professionnels des différents diplômes et titres proposés (voir site [www.chlorofil.fr](http://www.chlorofil.fr))
  - Construire et améliorer les plans de formation en fonction des besoins de la profession.
- Évaluer la progression du jeune à cheval, le faire évoluer et diversifier sa pratique.

## ☞ *Communiquer régulièrement sur l'évolution du jeune, avec les maîtres de stage et la famille du jeune :*

- En consultant le cahier de liaison à chaque début de période scolaire, en le remplissant et le signant à la fin de chaque période scolaire.
- Par des contacts téléphoniques et au moins une visite annuelle sur le lieu de stage.

## ☞ *Sensibiliser et informer nos partenaires familles et maîtres de stage des activités de l'Association Maison Familiale de Ramonchamp (voir site internet : [www.mfr4vents.com](http://www.mfr4vents.com))*

# Le Jeune et sa Famille

En choisissant une formation Bac Pro « Conduite et Gestion d'une Entreprise Hippique » à la Maison Familiale de Ramonchamp, le jeune s'engage à :

## *☞ Communiquer régulièrement sur son lieu de stage et à la MFR :*

- Présenter son livret de formation ainsi que le Plan d'Étude (PE) au tout début de la période de stage.
- Se manifester suffisamment tôt pour les questions d'études, et échanger un maximum avec le maître de stage quant à ses interrogations.
- Montrer ses travaux d'étude au maître de stage.
  - Présenter le bulletin à la demande du Maître de stage.
  - Communiquer un exemplaire de son rapport de stage au maître de stage et à la Maison Familiale.
  - Prévenir et justifier de ses éventuels retards et absences auprès du maître de stage et de la Maison Familiale.

## *☞ S'impliquer et faire preuve d'ouverture sur son lieu de stage et à la MFR :*

- S'intéresser et questionner sur le fonctionnement de l'entreprise, support de stage.
- S'investir dans toutes les tâches de l'entreprise et dans les activités menées à la MFR, tout en respectant les règlements de chacune.
- Savoir remettre en question ses pratiques et rester ouvert à celles du lieu de stage et de la MFR.

## *☞ Faire preuve de responsabilité*

- Respecter les consignes de sécurité.
- Respecter les horaires et ne pas oublier que l'on travaille avec du vivant.
- Respecter le personnel, la clientèle, les chevaux et le matériel.
- Se présenter avec une tenue adaptée aux différentes tâches quotidiennes et « propre » face à la clientèle.
- Faire preuve de confidentialité quant aux documents comptables et autres.

**Le maître de stage,**  
Nom et Prénom :

Signature :

**Le responsable de formation,**  
Nom et Prénom :

Signature :

**Le jeune et sa famille,**  
Nom et Prénom du jeune:

Signature du jeune :

Signature du responsable légal :